



## Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

### Guillaume LOMBARDI - SECTION 12- COLLEGE A2

Chères et chers collègues, avant de vous exposer mes principales motivations à siéger au Comité National de la Recherche Scientifique sur la mandature 2025-29, je vous résume brièvement mon parcours académique.

Universitaire de 48 ans et physicien de formation, j'ai été recruté en 2005 Maître de Conférences à l'Université Paris 13, en 62<sup>ème</sup> section CNU. J'ai été promu Professeur des Universités dans mon établissement (devenu Université Sorbonne Paris Nord) en septembre 2020. Je suis affecté au Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux (UPR 3407 du CNRS), dont je suis directeur-adjoint depuis janvier 2025. Ma recherche porte sur l'étude principalement d'écoulements réactifs générés dans des décharges électriques (plasmas), avec un domaine applicatif tourné vers l'élaboration et/ou la modification de surfaces de matériaux. Je conduis notamment des expériences de diagnostics optiques (spectroscopie laser, ...). J'ai également été membre de 2019 à 2024 du comité de pilotage du Réseau Plasmas Froids de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires du CNRS, d'abord comme membre du bureau du CoPil, puis en tant que coordinateur. D'un point de vue enseignement, en plus de mes cours de base en mécanique des fluides et transferts convectifs notamment, je suis très impliqué depuis 2008 dans le pilotage de la formation d'ingénieurs en Energétique de l'Université Sorbonne Paris Nord (Sup Galilée).

Ma candidature en section 12 du CoNRS est d'abord motivée par ma volonté de promouvoir la spécificité de la recherche en Sciences de l'Ingénierie. Cette recherche sur l'étude de systèmes complexes présentant de forts couplages repose sur un travail de long terme fournis par les différentes communautés scientifiques de la section. Il s'agit de pérenniser et développer ce capital scientifique de très grande valeur. J'aimerais donc contribuer à maintenir l'héritage de cet équilibre harmonieux entre les disciplines de base de la section 12 que sont la mécanique des fluides, le génie des procédés, l'énergétique et la thermique, les plasmas, la combustion et les matériaux. Je m'engage notamment à travailler sur (i) le renforcement de ces disciplines de base, (ii) le développement des interfaces entre les différentes disciplines de la section, mais aussi (iii) le dialogue et l'échange équilibré avec d'autres sections disciplinaires qui partagent des objectifs et/ou des approches méthodologiques avec la section 12.

J'aimerais par ailleurs participer au renforcement des liens entre le CNRS et les grands pôles universitaires qui ont vu le jour ces dernières années, tout en veillant à maintenir les équilibres régionaux du paysage de la recherche dans les disciplines de la section. Il s'agira aussi bien sûr d'encourager et promouvoir les complémentarités et synergies entre chercheurs et enseignants-chercheurs dans nos disciplines, qui sont dans la quasi-totalité des cas associés dans leurs groupes de recherche. J'aimerais également travailler à construire des liens plus forts avec les sections du CNU concernées (60 et 62 notamment).

Le Comité National est une des instances les plus à même de dresser un bilan objectif de la recherche à l'échelle nationale, en s'appuyant sur un suivi dans la durée, seul compatible avec une activité de recherche académique de qualité. C'est une structure privilégiée pour établir un lien entre les acteurs de la recherche et les structures de gouvernance, de financement et d'évaluation de la recherche. Je compte donc m'investir pleinement pour que ce lien soit le plus fort possible, de manière à ce que la voix des chercheurs et enseignant-chercheurs soit entendue et leurs avis pris en compte. Même en étant ouvert aux réformes et attaché à l'intérêt collectif, je tiens également à défendre le fonctionnement d'une structure comme le CoNRS.

Dans le même état d'esprit, je suis convaincu de l'importance d'avoir une bonne représentation des sections du CoNRS dans les comités d'évaluation, et de militer pour une prise en compte effective des rapports de prospective des sections. Ceci doit permettre le cas échéant de rééquilibrer les modes de financement de la recherche, afin de soutenir les travaux nécessitant un investissement à long terme, et qui ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur dans le contexte des appels à projets, encore renforcé par la LPR.

Je vous invite donc à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la CFDT Recherche EPST afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST**



## Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

**Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.**

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

**Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.**

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.